

## **ANNEXE 6**

### **Congé - éducation - payé**

Le système du congé-éducation payé a pour but la promotion sociale des travailleurs engagés à temps plein dans le secteur privé et ainsi de corriger certaines inégalités sociales pour des travailleurs qui n'ont pu faire des études et de favoriser l'intégration des travailleurs étrangers.

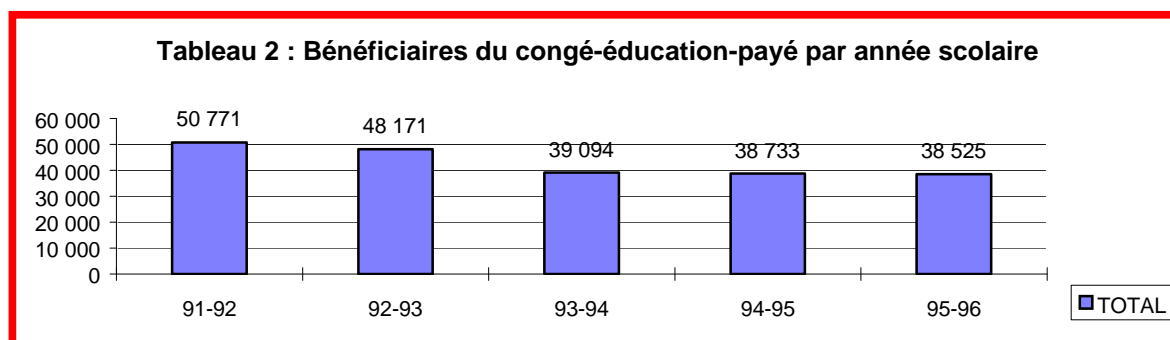
Le congé-éducation comporte le droit de s'absenter du travail pour une durée correspondant aux heures de cours effectivement suivies, sans dépasser un plafond.

Les employeurs sont tenus d'accorder le congé-éducation payé et de le rémunérer, ils obtiennent du Ministère fédéral de l'Emploi et du Travail le remboursement des rémunérations ainsi que les cotisations sociales y afférentes. Les chiffres et tableaux ci-dessous sont tirés du rapport d'évaluation 98 du Ministère de l'Emploi et du Travail.

#### **1. Bénéficiaires du congé-éducation-payé par sexe, par statut et par année scolaire**

Tableau 1	91-92	92-93	93-94	94-95	95-96
<b>Ouvriers</b>					
Hommes	26.429	24.934	20.661	22.121	22.421
Femmes	4.428	4.196	2.875	3.025	2.728
Total	30.857	29.130	23.536	25.146	25.149
<b>Employés</b>					
Hommes	11.106	10.580	9.028	8.088	7.632
Femmes	8.808	8.461	6.530	5.499	5.744
Total	19.914	19.041	15.558	13.587	13.376
<b>TOTAL</b>	<b>50.771</b>	<b>48.171</b>	<b>39.094</b>	<b>38.733</b>	<b>38.525</b>

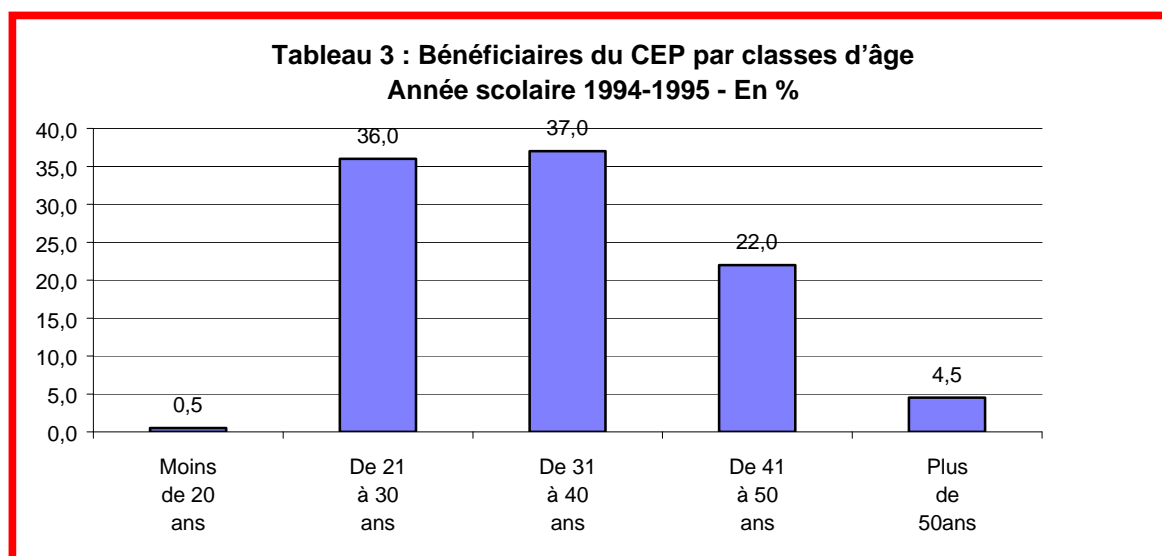
#### **2. Evolution du nombre de bénéficiaires**



Depuis 1993, le nombre commence à diminuer sensiblement, suite aux mesures destinées à éliminer les formations qui n'ont pas de finalité professionnelle.

L'impact du congé-éducation payé sur l'ensemble du marché du travail est modeste. En 91-92, seulement 1,96% de l'ensemble des travailleurs du secteur privé ont fait appel au système.

### 3. Le type de bénéficiaires

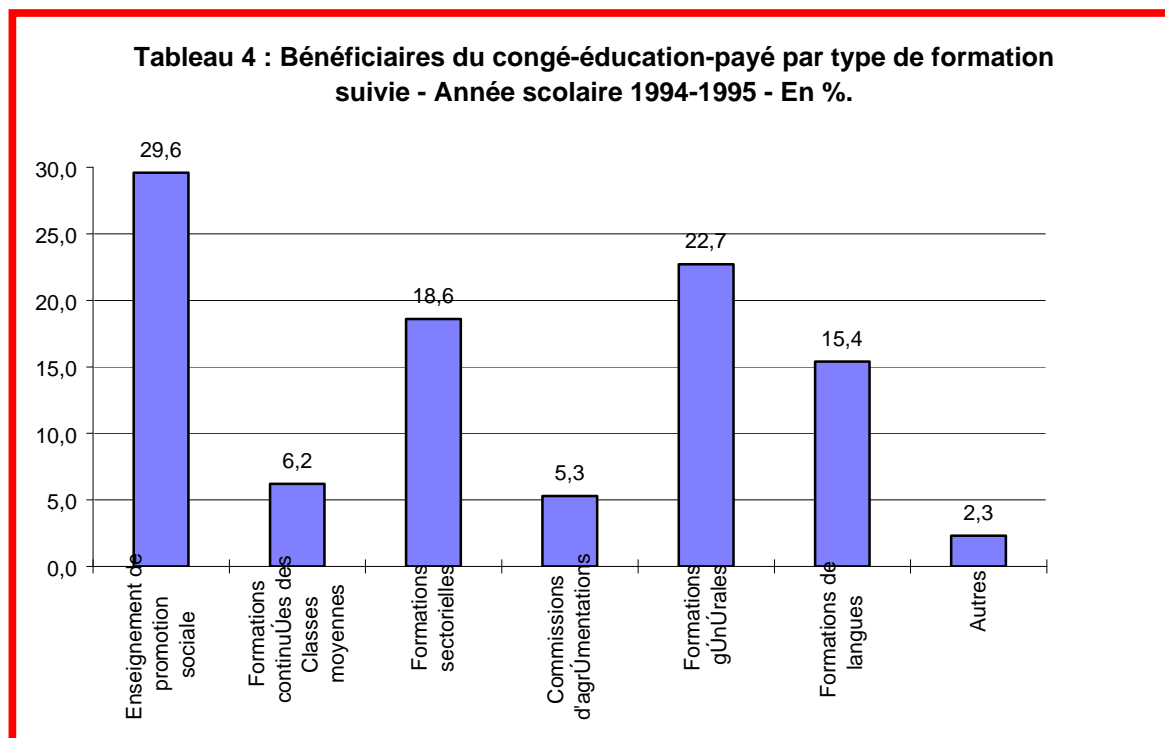


L'âge des bénéficiaires varie peu d'une année scolaire à l'autre. Les travailleurs-étudiants entre 20 et 40 ans représentent la majorité des utilisateurs du congé-éducation-payé.

Les bénéficiaires de plus de 40 ans sont, pour la plupart, des travailleurs engagés dans la vie syndicale de l'entreprise et suivent essentiellement les formations générales organisées par les organisations syndicales.

Les femmes sont sous-représentées parmi les utilisateurs du régime. En 92-93, elles représentaient 26% de l'ensemble, en 93-94, 24% et en 94-95, 22%.

#### 4. Le type de formation



Les formations professionnelles et les formations générales représentent respectivement 83% et 17% des cours suivis.

Par catégories d'enseignement pour l'année scolaire 94-95, ce sont les cours de promotion sociale qui drainent le plus de travailleurs (29,6%). Viennent ensuite les formations générales agréées automatiquement (22,7%), les formations sectorielles (18,6%) et les formations de langues (15,4%).

#### 5. Bénéficiaires par secteur professionnel.

Il existe une grande variété de demandeurs en fonction des secteurs d'activités des employeurs. On constate néanmoins, pour l'année scolaire 1993-1994, que plus de 30% des ressources du congé-éducation-payé ont été versées aux employeurs relevant de la Commission paritaire du secteur métallurgique.